

# GASTON DUMESNIL

Notice lue par JEAN STUREL

---

Gaston Dumesnil, avocat à la Cour de Paris et député d'Angers, est tombé en septembre 1918, deux mois à peine avant l'armistice. Dans la région de Vauxaillon, à côté de Laon, il allait assister à un combat d'infanterie avec son collègue Abel Ferry et le lieutenant André Goussot. Un obus les atteignait tous trois. Le lieutenant Goussot, fils de notre confrère, jeune homme de 22 ans, six fois cité à l'ordre et chevalier de la Légion d'honneur, était tué sur le coup. Dumesnil et son collègue Ferry étaient grièvement blessés. Dumesnil succombait quelques heures plus tard.

La nouvelle de la mort de Dumesnil remplissait de chagrin ses nombreux amis et en particulier ceux qu'il comptait parmi nous. On ne pouvait, sans l'aimer, connaître ce joyeux garçon, grand, fort, les yeux souriants, qui vous abordait avec rondeur et cordialité, qui aimait la vie et qui, à le manifester, vous remplissait d'optimisme, au rebours de ces gens moroses qui ne s'avisent pas que chacun est suffisamment pourvu de tracas et d'ennuis par soi-même.

Il fréquentait assidûment le Palais, où il était arrivé dès 1901. Mais il avait pris le goût de la politique et il s'était présenté aux élections législatives de 1914 dans la première circonscription d'Angers. Il fallait battre le député sortant, ce qui est toujours une tâche difficile. Mais l'Anjou, où la renommée populaire célèbre la vertu du vin et la grâce accueillante des femmes, devait nécessairement réserver à ce joyeux et solide garçon qu'était Dumesnil un accueil plus favorable qu'à un candidat maussade. Et après une campagne électorale qui ne dut connaître ni la sobriété, ni l'austérité, ni l'ennui, Dumesnil était élu par un nombre de suffrages considérable.

La guerre survenait. Dispensé de combattre par sa qualité de membre du Parlement, Dumesnil, qui appartenait déjà à l'armée territoriale, se faisait, avant tout, réintégrer dans un régiment de l'armée active. Et dès lors, il partageait son temps entre les séances de la Chambre, auxquelles il assistait scrupuleusement, et la ligne de feu, où il rejoignait son régiment, le 106<sup>e</sup> d'infanterie, aussitôt que les travaux parlementaires se trouvaient suspendus. C'est ainsi qu'on a pu le voir un peu partout sur tous les points de l'immense champ de bataille qui s'étendait des Vosges à la Mer du Nord. Dumesnil s'y prodiguait, toujours en première ligne avec les troupes d'attaque, modèle de bravoure souriante, adoré de ses hommes et de ses camarades pour son entrain, son haut sentiment du devoir, son exceptionnel mépris du danger. Parti sous-officier, il était promu successivement sous-lieutenant, lieutenant, capitaine. A maintes reprises, il était blessé, mais ses blessures à peine fermées, il revenait prendre sa place au combat. Il accumulait les citations ; il devait finir officier de la Légion d'honneur. Et tout cela avec la même bonne humeur et la modestie que nous lui avions

toujours connues et qui donnaient à penser que l'héroïsme est une chose si facile et si simple qu'il est vraiment à la portée de tout le monde !

Le 1<sup>er</sup> octobre 1915, il écrit au bâtonnier, Henri Robert : « Me revoici au lit, « touché lundi dernier auprès de Souain. J'ai la jambe droite traversée près du jarret, « une grosse veine coupée, un nerf touché, mais tout cela est plus douloureux que « grave... »

Le mois suivant, il fait connaître qu'il a obtenu une citation, et après en avoir reproduit le texte magnifique, il conclut tout simplement : « Et voilà ! »

En avril 1916, il a été promu chevalier de la Légion d'honneur et il écrit : « Ça « me fait deux palmes et une étoile. Je suis content. Mais comme je ne peux pas « mettre ça dans ma poche et mon mouchoir par dessus, je retourne la semaine pro- « chaine à mon régiment actif toujours. »

Le 25 juin 1916, autre lettre datée du fort de Vaux : « Avant-hier matin, la mort « m'a frôlé de près. Un 105 a percuté à un mètre de moi debout et je n'ai eu qu'un « éclat de rien, une piqûre à la face que je soigne à la teinture d'iode : dans quatre « jours il n'y paraîtra plus. »

En juillet 1916, nouvelle citation dont il adresse le texte au bâtonnier : « A quitté « volontairement le Parlement pour venir au 106<sup>e</sup> régiment d'infanterie prendre part « aux rudes combats livrés devant Verdun, et s'y est conduit très crânement. A donné « ainsi le plus bel exemple de courage et d'abnégation. » Et il ajoute : « Ce n'est « pas publiable ainsi car il ne faut pas être mauvais collègue. Mettons donc au « Palais comme dans les journaux : A rejoint volontairement le 106<sup>e</sup> régiment d'infan- « terie pour prendre part, etc... »

En octobre 1916, autre citation encore :

*Dispensé par sa qualité de membre du Parlement de venir sur le front, et ayant appris que le Corps dont il fait partie était appelé à combattre, a rejoint volontairement. A assisté à toutes les affaires auxquelles son régiment a pris part du 25 septembre au 19 octobre 1916 et au cours desquelles il a fait preuve de courage, d'entrain, de bonne humeur, en particulier les 25 septembre et 7 octobre 1916.*

Et les citations se succèdent ainsi, donnant l'impression que la bravoure de Dumesnil n'avait pas de limites, ou tout au moins qu'elle ne pouvait avoir que les limites que la mort seule serait capable de lui assigner.

Lorsqu'une dernière blessure réussit à venir à bout de ce courage forcené, le Président Deschanel fit à la Chambre l'éloge funèbre de Dumesnil :

« Celui d'entre nous, dit-il, qui s'était élevé si haut dans l'héroïsme est tombé.

« Gaston Dumesnil a trouvé la mort qu'il méritait, qu'il cherchait avec opiniâ- « treté, le sourire aux lèvres, depuis quatre ans. On le vit sur tous les champs de « bataille, la Marne, la Champagne, Verdun, la Somme, l'Aisne, offrant son cœur intré- « pide aux coups les plus dangereux. Par sept fois, il nous revint grandi, avec une « citation éclatante et un peu plus de sang répandu. Je tremblais pour sa vie qui appar- « tenait à l'Anjou, à la France, pour sa mère dont les larmes coulent sous un rayon de « gloire ; je le suppliais de ne se point montrer téméraire tout en restant brave : « hélas ! pour de telles âmes, où est la limite entre la témérité et l'honneur ? Il lui « paraissait, il l'a dit en expirant, que ce n'était pas assez de vivre pour la France !... »

Ce sont là des paroles magnifiques dont l'ampleur convenait aux temps troublés que nous vivions alors. Aujourd'hui, Dumesnil nous apparaît tout simplement comme ayant réalisé, mais avec une perfection singulière, les vertus d'une race qu'on dit légère, insouciant, s'abandonnant volontiers à la douceur de vivre, mais dont le monde entier s'accorde à reconnaître qu'à l'heure du péril elle est capable de tous les héroïsmes. Et Gaston Dumesnil a été un héros avec une mesure dans l'expression et sans cesser d'être souriant et aimable, comme à l'image même du pays pour lequel il s'est si généreusement sacrifié.